

Le 9 juin 2008

## Jardin communautaire Georges-Vanier Arrondissement Ville-Marie Information supplémentaire

---

Le 3 avril dernier, la Direction de santé publique de l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal avait conclu que la culture de plantes comestibles (légumes, fruits, fines herbes) pouvait se poursuivre directement dans les sols de la majeure partie du jardin communautaire Georges-Vanier, sauf dans le secteur sous l'influence du forage 06F057-004 en raison des concentrations de HAP mesurées à partir de 90 cm de profondeur qui étaient nettement supérieures aux concentrations maximales permises pour enfouir des sols contaminés dans un lieu d'enfouissement autorisé (Beausoleil et Price, 2008).

Afin de délimiter ce secteur, l'Arrondissement Ville-Marie a fait faire de nouveaux échantillonnages de sols par la firme Dessau inc. La figure 1 présente la localisation de l'ensemble des sondages effectués dans les sols du jardin Georges-Vanier et le tableau 1 présente les résultats de la caractérisation des sols des nouveaux sondages (07F057-007, 07F057-008 et 07F057-009).

Ces résultats ont permis à l'Arrondissement de délimiter les jardinets où les plantes comestibles pouvaient être cultivées directement dans les sols.

Source : Monique Beausoleil, M.Sc., toxicologue  
Le 9 juin 2008

### Référence :

Dessau inc., 2008. *Caractérisation environnementale complémentaire des sols – Jardins communautaires Georges-Vanier, Sainte-Catherine et Des 50 citoyens – Arrondissement Ville-Marie*. 76 pages. 13 mai 2008.

Beausoleil, M. et Price, K., 2008. *Évaluation de la contamination des sols du jardin communautaire Georges-Vanier - Arrondissement Ville-Marie – 2<sup>e</sup> avis – mars 2008*. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. 3 avril 2008. Site internet : <http://www.santepub-mtl.qc.ca/Environnement/sols/jardins.html>

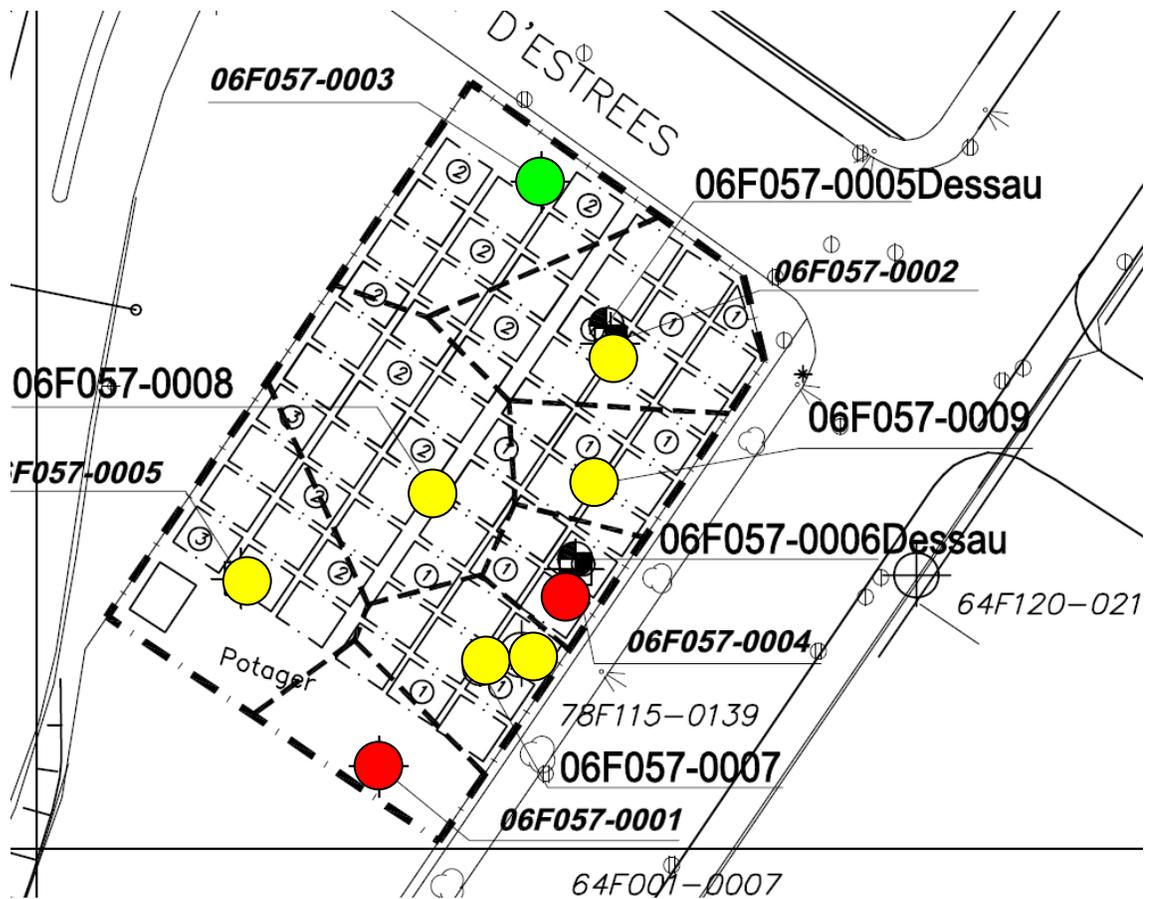


Figure 1 : Localisation des sondages et niveaux de contamination en métaux, hydrocarbures pétroliers et hydrocarbures aromatiques polycycliques des sols situés dans le premier mètre de profondeur au jardin Georges-Vanier

Aucune mesure effectuée	< A	Concentration < critère A	A-B	Concentration A-B
B-C	> C	Concentration C-RESC	RESC	Concentration > RESC

Tableau 1 : Résumé de la contamination des sols des trois nouveaux sondages effectués au jardin communautaire Georges-Vanier

No échantillon	07E057-007	07E057-008	07E057-009
	HAP	HAP	HAP
0 – 0,10 m	(terre végétale)	(terre végétale)	5% (asphalte)
0,10 – 0,20 m			(tôle)
0,20 – 0,30 m		20% (tôle)	(5)
0,30 – 0,40 m			
0,40 – 0,50 m	< 1% (1)	(3)	
0,50 – 0,60 m			5% (asphalte)
0,60 – 0,70 m			(tôle)
0,70 – 0,80 m		5% (4)	(6)
0,80 – 0,90 m			
0,90 – 1,00 m	< 1% (2)		
1,00 – 1,10 m			5% (asphalte)
1,10 – 1,20 m			(tôle)
1,20 – 1,30 m		5%	
1,30 – 1,40 m			
1,40 – 1,50 m	< 1%		
1,50 – 1,60 m		Fin	Fin
1,60 – 1,70 m			
1,70 – 1,80 m			
1,80 – 1,90 m	Fin		

HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques % : pourcentage de débris

	Aucune mesure effectuée		< A	Concentration < critère A		A-B	Concentration A-B	
	B-C	Concentration B-C		> C	Concentration C-RESC		RESC	Concentration > RESC

**Légende du tableau 1 (les valeurs sont en mg/kg):**

- (1) BaA: 1,3; BaP: 1,3; BbjkF: 2,1; CHR: 1,7
- (2) BaA: 3,5; BaP: 3; BbjkF: 5; BghiP: 1,9; CHR: 3,9; IND: 1,7; PHE: 5,5
- (3) BaA: 2,5; BaP: 2,1; BbjkF: 3,3; BghiP: 1,2; CHR: 2,9; IND: 1,1
- (4) BbjkF: 1,1 \*
- (5) BaA: 2,7; BaP: 2,8; BbjkF: 4,2; BcP: 1,4; CHR: 3,1; IND: 1,5
- (6) BaA: 2; BaP: 1,8; BbjkF: 3,1; BghiP: 1,2; CHR: 2,4; IND: 1,1
- (7) BaA: 2,5; BaP: 2,2; BbjkF: 3,7; BcP: 1,4; CHR: 2,9; IND: 1,3

\*: La concentration de B(b)kF se situe dans la plage B-C. Cependant, si l'analyse de chaque BF avait été faite séparément, la concentration des trois BF serait inférieure aux critères B de 1 mg/kg.